

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRONDISSEMENT DE LENS**

**CANTON DE LIEVIN**

**COMMUNE DE VIMY**

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 11**

**SEANCE DU 16 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du onze janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Christian PRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK, Marie DECIMA, Jean-Pierre SANSON, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Michèle DRION, Raymond MIKLIC, Régina GWIZDEK, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

**Absents excusés** : Francis MONBORGNE, Danielle BRAY,

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

**Objet : Adhésion à l'association « Droit de Cité »**

L'association a fêté ses 30 ans en 2021. Au regard de ces trois décennies, elle a acquis une expérience et une expertise dans le développement culturel local et intercommunal dans le Pas-de-Calais depuis l'origine et sur les Hauts-de-France depuis 2015.

Son projet global se décline en plusieurs volets :

- ✓ Une action au service des communes et du territoire :

Volet historique de « Droit de Cité », ce dernier se décline à la fois en projets intercommunaux et un accompagnement du local autour de 3 axes artistiques :

- La musique
- Le livre et la lecture
- Les arts de la rue

Avec la mise en place des projets intercommunaux qui permettent de faire sens et lien entre les communes et leurs habitants :

### Les projets intercommunaux :

- Festival « les enchanteurs » - Musique. Festival né en mars 2000 avec ambition du soutien à la scène émergente : chansons et musique actuelle. L'enjeu étant de faire découvrir des artistes de la scène française.
- Festival « tiot loupiot » - Spectacle vivant / livres et lecture : le lien parents-enfants autour du livre et de la lecture.
- Festival « les artoizes » -Arts de la Rue
- Festival « tout en haut du jazz » - Musique
- « Du bout des doigts » - atelier avec auteurs et illustrateurs
- « Coup de cœur tiot loupiot » - prix littéraire très jeune public à l'échelle du Département du Pas de Calais.
- Festival « village des cultures » - Arts de la rue
- Festival « Festimanoir » - Arts de la Rue

### Les projets locaux (sur 1 commune) :

- Festival « Beaver Fest » - Musique actuelle et coopération locale sur Beuvry-les-Béthune

**Les projets d'accompagnement culturel des villes** : L'objectif est d'assister les villes dans le cadre de leur définition de politique culturelle et de les accompagner dans sa mise en œuvre.

### Les projets pluridisciplinaires :

- Les projets qui sont réalisés dans le cadre de la politique ville

L'association Droit de Cité accompagne et met en œuvre un projet entre le social, l'éducatif et le culturel en direction du public adolescent sur les questions sensibles autour de l'estime de soi, ma place au sein de la société, la prévention sous toutes ses formes etc...

L'association « Droit de Cité » est financée par la Région des Hauts de France, le Département du Pas-de-Calais, les communautés d'agglomérations Hénin-Carvin, Lens-Liévin et Béthune-Bruay ainsi que les villes adhérentes.

Une équipe de 9 salariés, un parc de matériel (son /lumière) et des moyens logistiques et techniques sont mis à disposition des villes pour la réalisation de leurs projets.

Le coût de l'adhésion s'élève à 0,90€/habitant soit 3928.50 € TTC

A cet effet, le maire sollicite le conseil municipal pour :

- Valider l'inscription à l'association droit de cité
- engager les frais d'adhésion d'un montant de 3928.50€ TTC

**Votée à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Christian SPRIMONT

